



# MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## DECISION

2026-10

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'extension du réseau de collecte des eaux usées du hameau de Lunel

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

### DECIDE

➤ **De solliciter** la subvention suivante pour le projet d'extension de réseau d'assainissement de Lunel :

#### Dépenses prévisionnelles

- Travaux d'extension du réseau : 89 796,35 €ht
  - Travaux de raccordement électrique au poste de relevage : 4 000 €ht
  - Relevés géomètres complémentaires : 3 500 €ht
- Montant de l'opération : 97 296,35 €ht**

#### Financement sollicité

- Subvention Conseil Départemental : 19 459,27 € - à solliciter
  - Commune de Lafrançaise : 77 837,08 €
- Soit un total de : 97 296,35 €**

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée,
- **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Fait à Lafrançaise,  
Le 9 mars 2026.



Le Maire,

Thierry DELBREIL

Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)